

Animations Vacances de la Toussaint

Accueil de Loisirs pour les 3/12 ans

Semaine du 20 au 24 octobre 2025 : **"MONSTRES ET
COMPAGNIE"**



Semaine du 27 au 31 octobre 2025 :

**"LES AVENTURIERS
DU CONTE"**



**COMMUNES DE BUHL, LAUTENBACH,
LAUTENBACH-ZELL, LINTHAL, MURBACH**
Avec la participation de :



Informations générales

1. INSCRIPTIONS

LES INSCRIPTIONS SE FERONT UNIQUEMENT PAR MAIL

Elles débuteront le mardi 7 octobre 2025 à partir de 20 Heures.



Age minimum de l'accueil : enfant de 3 ans et scolarisé à la date du centre.

Ce créneau concerne les habitants des 5 communes : Buhl, Lautenbach, Lautenbach-Zell, Linthal et Murbach.

Comment ça se passe ?

Envoyez nous un mail dès 20H le mardi 7 octobre 2025. Attention les mails reçus avant 20H ne seront pas validés. Pensez à vérifier que votre mail soit bien parti de votre boîte d'envoi ! Ce mail doit contenir tous les documents demandés ci-dessous. Seuls les dossiers complets seront acceptés.

- Les inscriptions seront validées dans l'ordre d'arrivée des mails (l'heure faisant foi) selon les places encore disponibles. Il n'est pas nécessaire de nous appeler pour confirmation.
- Un mail de notre part, le mercredi 8 octobre 2025, dans la journée, vous confirmera l'inscription de votre enfant et le montant exact à régler.
- Le règlement devra se faire soit le mercredi 8 octobre 2025 de 14H à 17H, soit le jeudi 09 octobre entre 8H30 et 18H30. Les chèques sont à privilégier, à libeller à l'ordre du Trésor Public et à déposer dans la boîte aux lettres du périscolaire ou au bureau. Les règlements en espèces (faire l'appoint : pas de monnaie rendue) doivent se faire directement au bureau du périscolaire.
- Sans règlement de votre part, la place de votre enfant sera réattribuée dès le jeudi soir.

Pensez à rester joignable toute la journée du mercredi. Nous n'hésiterons pas à vous appeler en cas de doute ou si certains jours demandés sont complets.

Pour les autres familles hors Buhl, Murbach, Lautenbach, Schweighouse, Lautenbach-Zell, Linthal : les inscriptions se feront directement dans les locaux du périscolaire dès le jeudi 09 octobre de 8H30 à 18H (selon les places disponibles)

Documents à fournir dans le mail d'inscription :

- la fiche d'inscription COMPLETE
- la fiche des autorisations parentales COMPLETE
- la fiche sanitaire. Si votre enfant est inscrit au périscolaire cette année ou est venu durant les vacances d'été , nous la possédons déjà.
- l'avis d'imposition 2024 (sur les revenus de l'année 2023)
- Bons CAF : nous préciser dans votre mail si vous êtes bénéficiaires des bons CAF, le montant si vous le connaissez et si vous souhaitez les utiliser
- une copie de votre avoir si vous en possédez un

Aucune inscription et réservation par téléphone ne pourra être prise en compte.



2. TARIFS ET REGLEMENT (voir grille tarifaire ci-jointe)

Le paiement devra être fait dès confirmation de notre part de l’inscription de votre enfant. Le règlement devra impérativement être déposé dans la boîte aux lettres ou au bureau du périscolaire le mercredi 08 octobre (après-midi) ou le jeudi 09 octobre 2025. Passé ce délai, les places seront réattribuées. Privilégiez le règlement par chèque. Les chèques sont à libeller à l’ordre du Trésor Public. Les bons CAF et les chèques vacances sont acceptés (pas de monnaie rendue pour ce type de paiement). Nous ne prenons pas les chèques CESU.



Les justificatifs et attestations sont à demander lors de l’inscription et seront délivrés en fin de séjour. Attention, pas de duplicata fourni ultérieurement.

Si pour une raison d’ordre majeur ou si le nombre d’inscriptions devait s’avérer insuffisant pour permettre le déroulement de l’animation, la somme versée sera remboursée.

Dans tous les autres cas, elle restera acquise. Remboursement sur certificat médical uniquement. Toute inscription reste ferme et définitive. Seuls les enfants domiciliés dans les 5 communes peuvent bénéficier du tarif préférentiel.

Si vous souhaitez inscrire votre enfant uniquement pour le jour de la sortie, cette inscription sera sous réserve des places disponibles ; priorité aux enfants inscrits sur plusieurs jours de la même semaine !

Tarifs accueil de loisirs : vacances automne 2025.
Un tarif journalier unique.



	5 COMMUNES (*)			Autres communes		
	T3	T2	T1	T3	T2	T1
Accueil de Loisirs Journée normale et sortie (Matin + Après-midi sans repas)	13,60 €	15 €	16,50 €	17 €	18,50 €	20,50 €
Accueil de Loisirs Demi-journée (Matin OU Après-midi)	9,10 €	10 €	11 €	11,40 €	12,55 €	13,80 €
Accueil de midi + repas	8,66 €	9 , 0 1 €	9,38 €	9,48 €	9 , 8 0 €	10,11 €

*Buhl, Murbach, Lautenbach, Schweighouse, Lautenbach-Zell, Linthal



Tarification pour l'Accueil de Loisirs
La tarification se fera en fonction des ressources familiales.
Pour l'inscription de vos enfants, il est impératif de nous communiquer par mail l'avis d'imposition ou de non-imposition année 2024 (revenus 2023)

Voici la grille des barèmes du revenu fiscal de référence des familles :

R = revenus fiscal de référence figurant sur l'avis d'imposition 2024 sur le revenu 2023.

	T3 R inférieur à	T2 R ne dépassant pas	T1 R supérieur à
Famille 1 enfant	27 600 €	36 000 €	36 000 €
Famille 2 enfants	32 400 €	40 800 €	40 800 €
Famille 3 enfants et +	45 600 €	52 800 €	52 800 €

3. ASSURANCES
Les communes ont souscrit une assurance complémentaire couvrant la pratique des activités organisées. Cette assurance ne se substitue en aucune façon à celle des familles, tous les participants aux activités proposées dans cette brochure devant bénéficier d'une couverture sociale et d'une assurance responsabilité civile.

4. INFORMATIQUE ET LIBERTES
Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion des accueils de loisirs de la commune de Buhl. La commune est seule destinataire des données qui ne peuvent être communiquées à un tiers. Elles sont conservées pour une période de 5 ans.
Conformément à la loi « informatique et libertés » du 06/01/1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Vous pouvez l'exercer en vous adressant à la Mairie de Buhl – Pôle Jeunesse – 72, rue du Florival – 68530 BUHL.
Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.

5. RENSEIGNEMENTS
ACCUEIL PERISCOLAIRE / 03 89 83 07 29
Site de la commune de Buhl : www.ville-buhl.fr rubrique pôle jeunesse / centre de loisirs

e-mail : lesptitspotes.buhl@gmail.com



Fonctionnement de l'accueil de loisirs du groupe 3-5 ans et 6-12 ans.



Lieu : Pour les 3/12 ans : bâtiment du périscolaire – 8, rue de l'école – BUHL

Horaires : de 9H à 12H ou/et de 14H à 17H

Vous avez la possibilité d'inscrire votre enfant :

- à la journée complète : n'importe quel(s) jour(s) de la semaine
- à la demi-journée : n'importe quelle(s) demi-journée(s) de la semaine avec ou sans repas traiteur (pas de repas tiré du sac).

Accueil et surveillance : Possibilité d'accueil dès 7H45 et de garde de 17H à 18H.

Goûter : prévoir un goûter pour le matin (fruits/ légumes) et un goûter pour l'après-midi ainsi qu'une petite bouteille d'eau au nom de votre enfant, le tout dans un sac à dos.

Repas : La livraison des repas est assurée par « Gourmet service » à Soultz. Les commandes des repas se font à l'avance, un rajout de repas ne sera donc pas possible en cours de semaine.

Matériel : tout matériel abîmé ou perdu pourra faire l'objet d'un remplacement ou d'un remboursement.

Activités : chaque jour, l'équipe d'animation propose une palette d'activités parmi laquelle l'enfant fait son choix : sport, promenades, jeux, activités manuelles, d'éveil, d'expression...

Infos pratiques : Prévoir des vêtements et des chaussures adaptées à la météo et à l'extérieur.

Thèmes :

Semaine 1 : Du 20 au 24 octobre 2025

“Monstres et compagnie”

Du rire, de la créativité, un soupçon de frissons... et beaucoup de bonne humeur ! Cette semaine, les enfants plongeront dans l'univers coloré et farfelu de “Monstres et compagnie”, pour une aventure pleine de surprises.

Jeudi 23 octobre : SORTIE à la journée : Parc du Petit Prince pour les 6-12 ans et Ecomusée pour les 3-5 ans.

Merci de prévoir : une tenue adaptée à la sortie et à la météo (veste chaude, chaussures confortables et imperméables) + un sac à dos avec un repas tiré du sac, goûters matin et après-midi et une gourde d'eau

Semaine 2 : Du 27 au 31 octobre 2025

“Les aventuriers du conte”

Cette semaine, les enfants partent pour un voyage au cœur des contes et légendes ! Enfilez vos capes, chaussez vos bottes, et préparez-vous à explorer des royaumes enchantés peuplés de fées, dragons, loups malins, chevaliers, princesses et autres héros fantastiques...

Jeudi 30 octobre :

Sortie l'après-midi patinoire de Colmar pour les grands : Merci de prévoir un pantalon chaud, des gants obligatoires, des chaussettes épaisses et des vêtements confortables + un sac à dos avec un repas tiré du sac, goûters matin et après-midi et une gourde d'eau.

Sortie l'après-midi OKIDOK Colmar pour les petits :

Merci de prévoir une tenue confortable et pas trop chaude + un sac à dos avec un repas tiré du sac, les goûters matin et après-midi et une gourde d'eau.

Le repas se prendra au centre avant le départ



INFORMATIONS ACCUEILS DE LOISIRS ET FERMETURES ANNUELLES

VACANCES DE NOËL

FERMETURE DU CENTRE DU :

**SAMEDI 20 DÉCEMBRE 2025
AU
DIMANCHE 4 JANVIER 2026**

VACANCES DE LA TOUSSAINT

OUVERTURE DU CENTRE DU :

20 OCTOBRE AU 31 OCTOBRE 2025

VACANCES DE FÉVRIER

OUVERTURE DU CENTRE DU :

**LUNDI 16 FÉVRIER
AU
VENDREDI 27 FÉVRIER 2026**

VACANCES D'AVRIL

OUVERTURE DU CENTRE DU :

**LUNDI 13 AVRIL
AU
VENDREDI 24 AVRIL 2026**

VACANCES D'ÉTÉ

FERMETURE DU CENTRE :

**LE LUNDI 13 JUILLET 2026
ET DU
SAMEDI 1ER AOÛT AU DIMANCHE 16 AOÛT 2026**